

S/M.G.-
CONGO BELGE
PROVINCE DU KIVU
DISTRICT DU NORD KIVU.-
MISSION IMMIGRATION BANYARUANDA.-

Goma, le 21 septembre 1953.-

N° 779/I.B./Pol/2.-

Ai D. 02. 05

Astrida

Réf:-
Annexes:-6 ex.-
Objet : Programme M.I.B.1954.

NOTE A MONSIEUR LE RESIDENT DU
RUANDA A KIGALI.-

ASTRIDA



6462

J'ai l'honneur de soumettre à votre avis la note ci-jointe rédigée à l'occasion de visites que j'ai faites à quelques chefs de territoire du Ruanda, visites ayant pour but de mettre au point les dispositions à prendre pour l'exécution du programme M.I.B. en 1954.-

Je me permets de vous envoyer cette note en 6 exemplaires. Si vous l'estimez utile vous pourrez ainsi en communiquer copie aux Administrateurs de Territoire intéressés.

Confraternellement dévoué.-

LE CHEF DE LA M.I.B.
R.SPITAELS

COMMISSAIRE DE DISTRICT.-

NOTE POUR MONSIEUR LE RESIDENT DU RUANDA

Examen de la Situation M.I.B., au Ruanda, en sept. 1953.

I. Crédits et programmes 1953-1954.

1. Le programme 1953 est réalisé en ce sens qu'au 31/8/53 plus de 2500 familles- chiffre fixé pour cette année-avaient été inscrites aux seuls chantiers M.I.B.
2. Mais il me reste, sur le budget 1953, des crédits disponibles et ces crédits me permettront de continuer à accepter mensuellement un contingent normal de familles et d'assurer la "soudure" avec les crédits 1954 lesquels ne seront vraisemblablement disponibles que vers avril.
3. Ces crédits 1954 seront plus élevés que ceux accordés jusqu'à présent et lorsque, en avril ou mai prochain, la M.I.B. en disposera elle pourra accepter un contingent plus élevé que celui, normalement prévu, de 2500 familles.
4. Pour assurer la chance de réussir complètement en 1954 il importe d'étendre notre action à de nouvelles zones et je propose de la faire à Nianza et dans certaines chefferies de Biumba et de Kigali d'où, spontanément, des hommes sont venus nous demander de pouvoir émigrer.
5. J'ai rendu visite aux chefs de territoire intéressés et résumé ci-dessous la situation.

2. Territoire de Kibuye (1/9/53)

A. Chefferies Bwishaza et Budaha.

1. Monsieur l'Administrateur de Kibuye avait proposé d'arrêter provisoirement le mouvement d'immigration dans les chefferies du Bwishaza et du Budaha.

Motifs: a) la région de Rutsiro vide...
b) cette région jou^{it} un rôle important dans l'économie du territoire(vivres- M.O. pour les mines- nouvelles exploitations minières prévues, etc.)
c) les cultivateurs et les notables se découragent et craignent que l'exode laisse le pays entièrement vide.
d) suite aux départs déjà enregistrés il existe des terres en friche et les cultures individuelles de ceux qui restent peuvent être étendues....

2. Sur proposition du Chef de la M.I.B. une réunion a été organisée à Kibuye le 1/9/53
Le Chef de la M.I.B. y a exposé qu'il ne pensait pas que la situation était tellement grave. Se basant sur des chiffres(voir annexe 1) il constatait en effet que malgré les départs vers le Kivu et ailleurs la population H.A.V.n'avait pas diminué, au contraire

	<u>HAV. 1/1/49</u>	<u>HAV 1/1/53</u>	<u>+ ou -</u>
Bwishaza	6796	7182	+ 386
Budaha	4762	4671	- 91
<u>Totaux</u>	<u>11.558</u>	<u>11.853</u>	<u>+ 295</u>

Mais Monsieur le Chef de territoire de Kibuye démontre, chiffres en mains, que les départs vers la M.I.B. ne se font que de certaines sous-chefferies où il estime que la proportion des immigrés est devenue trop forte.

Il explique par ailleurs que dans la pratique il serait extrêmement difficile de réglementer l'exode à l'échelon de ces sous-chefferies et que c'est pourquoi il proposait un arrêt momentané pour l'entière du Bwishaza et du Budaha.

3. Le Chef de la M.I.B. admet cet argument mais il fait cependant remarquer:
 - a) que les départs vers la M.I.B. sont contrôlés et enregistrés
 - b) mais qu'il y a d'autres formes d'exode (Uganda; Colons Ruanda, Nord-Kivu, Kalehe; mutations intérieures, etc.)
 - c) que le fait d'arrêter le "mouvement M.I.B." n'empêchera pas les autres départs et que finalement la M.I.B. risque de voir partir vers d'autres régions des familles qu'elle aurait avantage à accepter elle-même. La M.I.B. demande en conséquence que tous les départs, et non seulement ceux vers la M.I.B., soient, au même titre, provisoirement interdits.
 - d) que cet arrêt local de l'immigration pourra avoir une influence néfaste parmi les familles déjà installées au Kivu et qu'il craint que certaines de ces familles, ne voyant pas leurs frères venir les rejoindre, ne rentrent au Ruanda..
4. Après examen de la situation, avis des chefs et discussion au sujet des détails d'exécution il est décidé de commun accord:
 - a) que provisoirement (jusque fin décembre 1953)
 - 1) plus aucun nouveau "visiteur" du Bwishaza et du Budaha ne sera transporté par camion.
 - 2) que seuls seront encore inscrits à nos chantiers les hommes du Bwishaza et du Budaha qui se rendront à pied aux chantiers M.I.B. et s'y feront inscrire en renonçant au transport par camion.
 - b) que la situation sera examinée à nouveau fin décembre 53 par Monsieur le Chef de territoire de Kibuye et qu'il communiquera à la M.I.B. ses suggestions.

La décision ci-dessus est portée à la connaissance des autorités indigènes et des propagandistes M.I.B. présents à la réunion. Le Chef de la M.I.B. donnera les instructions nécessaires à ses chefs de chantier dès son retour à Goma (N.B.: fait le 4/9/53)

Note supplémentaire au 21/9/53.-

Un nombre anormalement élevé de Ruandais du territoire de Kibuye se présentent à Goma et y remettent leur carnet d'identité du Congo Belge en disant qu'ils renoncent à émigrer; d'autres ne rejoignent pas les collines qu'ils avaient choisies. C'est la première fois, depuis 1949, que nous sommes amenés à constater un aussi grand nombre de renonciations et, à en croire nos propagandistes, elles seraient dues au fait que les chefs et sous-chefs font tout ce qui est en leur pouvoir pour garder les candidats qui s'étaient faits inscrire.

Il est à craindre aussi que le fait de "fermer" localement certaines chefferies de Kibuye constituera un précédent que les chefs d'autres territoires essaieront d'exploiter.

Et, par ailleurs, ce que je craignais semble déjà se manifester à notre chantier des Mokotos: dès que la nouvelle au sujet de la fermeture du Bwishaza et du Budaha y a été connue des immigrants se sont présentés chez le Chef de chantier pour lui demander confirmation et pour lui dire que dans ce cas ils retourneraient au Ruanda, considérant qu'ils étaient venus pour préparer l'exode de leurs frères et amis et qu'ils considéraient qu'ils avaient trompés.

Dans ces conditions je demande qu'il soit décidé dès à présent qu'au 1er janvier 1954 l'émigration des gens du Bwishaza et Budaha soit à nouveau autorisée.

B. Chefferies Niantango et Rusenyi-Itabire.

1. Suite à la création du nouveau territoire de Kibuye auquel ces deux chefferies ont été rattachées nous avons décidé d'y étendre notre action.
2. Monsieur Pêtre Administrateur de Territoire Ruanda, avait été chargé par Monsieur le Résident de s'y occuper de la propagande mais il n'a pu disposer, pour le faire, que de très peu de temps. Par ailleurs l'Administration territoriale de Kibuye nous avait promis son bienveillant appui.
3. Les résultats obtenus sont minces au Niantango et pratiquement nuls au Rusenyi.
4. Quoique le programme 1953 ait déjà été exécuté le Chef de la M.I.B. aimerait qu'une propagande active soit entreprise au Niantango et Rusenyi pendant le dernier trimestre et cela dans le but d'amorcer le mouvement et de préparer l'exécution du programme 1954 par l'installation de quelque 200 familles.
5. Monsieur le Chef de territoire de Kibuye est favorable à ce projet, nous a promis son aide et exposé la question en ce sens aux Chefs.
6. La propagande sera particulièrement difficile au Rusenyi (isolement, éloignement, état des routes et des ponts, divers "sens unique" réglant la circulation, chef Fundi ne paraît pas être très bon, etc.). Le Chef de la M.I.B. estime que pour y réussir la présence continue d'un propagandiste européen durant au moins trois mois serait nécessaire.

C. Conclusion.

- a) arrêt momentané au Bwishaza et au Budaha.
- b) nécessité de renforcer la propagande au Niantango et au Rusenyi et d'y utiliser les services d'un européen.

2. Territoire Biumba (12/9/53)

1. Durant les mois de juillet et août quelques chefs de familles s'étaient présentés spontanément chez notre propagandiste Ruandais de la chefferie Kibali (Ruhengeri) et lui avaient exposé leur désir d'émigrer aux Mokotos. Ce propagandiste nous signalait qu'à en croire ces candidats les autorités indigènes de Biumba se montraient opposés à ces départs et les contrecarraient. Nous avons tenu le territoire au courant par notre lettre 643/I.B./Pol/2 du 28/7/53.
2. Un chef de famille du Buberuka étant venu demander lui-même à Goma un camion pour le transporter et prétendant qu'il y avait d'autres familles désireuses de le suivre nous nous sommes rendus sur place et avons ensuite eu l'occasion de rencontrer Monsieur le Chef de territoire de Biumba.
Considérant le fait que spontanément certaines familles désirent émigrer au Kivu et qu'il importe dès à présent d'assurer l'exécution du programme 1954 en étendant notre action à certaines zones de Biumba nous avons envisagé de commun accord l'envoi sur place de quelques propagandistes chargés de recueillir les demandes et d'assurer les transports (soit en demandant des camions directement à Goma, soit en faisant demander ces camions par le territoire qui télégraphierait dans chaque cas).
3. La collaboration du territoire se résumera à ce qui suit:

- a) l'Administrateur donnera des instructions au personnel et aux chefs pour qu'ils montrent par leur attitude que nous travaillons en collaboration et que l'immigration au Kivu ne doit pas seulement être tolérée mais favorisée
- b) la question sera mise sur le tapis à chaque réunion des chefs et notables.
- c) le personnel territorial veillera à ce que les départs soient facilités en réglant ou faisant régler rapidement les affaires personnelles des candidats (partage bétail-palabres au tribunal - etc.).

Conclusion.

Donner satisfaction aux candidats actuels et préparer le programme 1954 en envoyant sur place quelques propagandistes dans les zones suivantes

- | | | |
|-------------|---------------|--|
| a) Buberuka | 5849 familles | |
| b) Ndorwa | 7842 | " (partie Ouest seulement |
| c) Rukiga | 6471 | " (surtout partie Nord de la chefferie). |

4. Territoire de Kigali.

1. Des candidatures du Bumbogo ont été enrégistrées.
2. Est accord avec le Chef de territoire nous essaierons d'y placer un ou deux propagandistes congolais.
3. Nous envisageons par ailleurs de faire passer, à partir de octobre, un camion tous les lundis jusqu'à Rulindo. De cette façon les "visiteurs" et les demandes de transport familles pourront transiter régulièrement par Goma.

5. Territoire de Nianza.

1. Au début de l'année il avait été convenu que notre propagande serait étendue à ce territoire.
2. Monsieur l'Administrateur Hoomans avait exprimé le désir de s'en occuper personnellement plutôt que de recourir aux services de propagandistes européens et congolais. Monsieur le Résident du Ruanda avait marqué accord à ce sujet. Monsieur Hoomans paraissait optimiste et il lui semblait que le chiffre de 400 à 500 familles pour l'année en cours pourrait assez aisément être réalisé.
3. En fait les résultats obtenus à l'heure actuelle sont pratiquement nuls.
4. Au cours du mois nous nous sommes permis de rappeler la question au Chef de territoire.

Il nous a répondu par sa lettre 2895/A.I.4 du 31/8/53 dont voici un extrait:

" En conclusion donc, rien ne pousse les indigènes à partir et
" il faut donc, puisque rien ne les pousse, que quelque chose
" les attire et c'est ici que doit rentrer en jeu la propagande
" de la M.I.B. Or, cette propagande est absolument nulle en
" territoire de Nianza et le personnel du territoire est déjà
" numériquement trop faible pour assurer l'exécution des programmes
" mes coufrants"

Il résulte de cette lettre que les engagements n'ont pas été respectés. Le Chef de territoire avait tenu à exécuter lui-même le programme et cela n'a pas été fait. Il ne m'appartient pas de critiquer car je n'ignore pas que le personnel territorial est déjà surchargé mais cela indique quand même qu'il est indispensable de reprendre sérieusement la propagande à Nianza et qu'il faut utiliser d'autres moyens que ceux y mis en oeuvre jusqu'à présent.

L'Actuel Administrateur, Monsieur de Jamblinne, est tout disposé à entamer une action mais il demande de pouvoir être secondé par des propagandistes indigènes. J'essaierai de lui en procurer mais il sera peut-être nécessaire qu'il en recherche de son côté (je mettrai ces détails au point en traitant directement avec Nianza).

6. Territoires de Kisenyi et de Ruhengeri.

Rien de spécial à signaler à part que dans le territoire de Ruhengeri il serait opportun d'intensifier, la propagande dans certaines chefferies vers la fin de l'année (Mulera-Kibali- par exemple).

7. Territoire d'Astrida.

1. Il y a quelques semaines deux hommes du Bufundu sont venus à la M.I.B. pour nous demander de les transporter aux Mokotos. Ils disaient être envoyés par une douzaine d'autres et prétendaient que leur exemple serait suivi. Voulant me rendre compte si leur désir d'émigrer était tel qu'ils iraient quand même jusqu'à faire un effort personnel je leur avais dit de se réunir à Nianza où l'Administrateur de Territoire demanderait un ou deux camions par télégramme. Ils n'ont plus donné signe de vie.
2. Ce fait m'a amené à rendre quand même visite à Monsieur l'Administrateur de Territoire d'Astrida afin d'avoir son avis sur l'opportunité ou la nécessité d'entreprendre quelque chose dans son territoire. J'ai eu l'occasion de rencontrer l'A.T. Assistant. Il m'a exposé que vu la densité extrême de la population ce sera toujours un soulagement que de voir se dégorger certaines régions vers le Kivu. Après échange de vues nous sommes arrivés à la conclusion d'en référer à la Résidence.
3. La question est de savoir donc si Monsieur le Résident estime indispensable de "travailler" dès à présent le territoire de Astrida.
Pour ma part je préférerais attendre parce que:
 - a) il vaudrait mieux obtenir d'abord des résultats à Nianza et n'aborder Astrida que plus tard et lorsque nécessaire (propagande plus aisée: extension par tache d'huile)
 - b) les transports coûteront extrêmement chers et auront une incidence certaine sur notre budget et finalement sur le nombre d'hommes pouvant être acceptés.Mais j'estime que les motifs d'ordre budgétaire et de facilité d'exécution doivent s'incliner devant l'avis de Monsieur le Résident qui, connaissant l'ensemble de la situation au Ruanda, doit pouvoir être suivi dans sa décision éventuelle d'essayer de dégorger telle ou telle zone où la situation lui paraît particulièrement tendue, les circonstances favorables et une réussite probable.
4. En conclusion je me permets d'attendre l'avis de Monsieur le Résident au sujet d'Astrida.

8. Propagandiste européen M.I.B. au Ruanda.

1. Monsieur Pêtre, qui avait été désigné pour s'occuper de la propagande au Ruanda, ne dispose en fait pas du temps nécessaire et nous ne pouvons pas nous baser sur sa collaboration pour élaborer un programme.
2. Monsieur le Résident-adjoint m'a fait connaître que la situation du personnel territorial est telle au Ruanda qu'il peut dès à présent être prévu qu'aucun autre agent du statut ne pourra être désigné ni à l'heure actuelle ni en 1954.

3. Cependant j'estime qu'un propagandiste européen est indispensable pour exécuter le programme 1954. Le Ruanda ne pouvant le fournir j'essaierai d'en obtenir ou d'en engager un.
4. Accord de Monsieur le Résident-Adjoint (en absence de Monsieur le Résident) quant à utiliser au Ruanda les services de cet éventuel agent M.I.B., Celui-ci dépendrait administrativement de la M.I.B. Goma (dont il recevrait ses directives "techniques") mais serait en quelque sorte mis sans commission à la disposition de tel ou tel A.T. du Ruanda pour le seconder dans la propagande "émigration au Kivu".
5. En attendant qu'il me soit possible d'engager sur place un agent-ce qui demandera plusieurs mois- je demande :
 - a) que Monsieur Pêtre soit chargé d'un secteur limité
 - b) que ce secteur soit le territoire de Nianza où, d'après Monsieur Pêtre, Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi aimerait voir intensifier notre action.
 - c) qu'il lui soit imposé de consacrer à la propagande Nianza un certain nombre de journées effectives de travail chaque mois (sans cette continuité dans l'effort il n'y a rien à espérer).

LE CHEF DE LA M.I.B.
R.SPITAELS

COMMISSAIRE DE DISTRICT.-